



Informations sur l'organisation du centre de loisirs du mercredi après-midi

En cette nouvelle année scolaire, toute l'équipe d'animation souhaite la bienvenue aux nouveaux enfants du centre de loisirs.



Toute absence non signalée une semaine à l'avance vous sera facturée sauf sur présentation d'un certificat médical.

→ Pour information :

- Les réservations et/ou modifications doivent être signalées **au Service Scolaire AU PLUS TARD le mercredi précédent l'accueil.**

- *Enfants inscrits « ponctuellement » :*

Merci si possible de nous transmettre à l'avance un planning des présences de votre enfant.

- *Enfants inscrits au « forfait » :*

Un enfant inscrit au forfait est un enfant qui sera présent régulièrement les mercredis sur l'année.

Toutefois, merci de nous informer dès que possible (même la veille) si votre enfant sera absent et ce uniquement dans le cadre d'une absence non prévue (maladie, RDV urgent, etc...).

→ Organisation du centre de loisirs du mercredi après-midi :

- Pour les maternelles, votre enfant peut emmener au centre son doudou, très utile en cas de grosse fatigue ou de gros chagrin.
- Prévoir une tenue de rechange pour les « accidents ». **Merci de marquer le nom et prénom de l'enfant sur le sac et sur les vêtements.**



- Si votre enfant déjeune à la cantine, il ne sera pas nécessaire de prévoir une serviette de table.
Les 3-5 ans, mangent à « l'école René Héry » et les 6-11 ans à la cantine qui est située « Impasse des Hardilliers ».
- Si votre enfant, ne déjeune pas à la cantine, celui-ci pourra être pris en charge à partir de 13h30 : pour les 3-5 ans à « l'école René Héry » et pour les 6-11 ans à « l'école Duguesclin ».

Si toutefois, vous souhaitez déposer votre enfant plus tôt, merci de contacter la Directrice au n° suivant : **06.26.79.09.15 (uniquement le mercredi)**.

→ Où récupérer votre enfant le soir :

- **Jusqu'à 17h30 :**

Pour les enfants (3-5ans)

Dans la grande salle de motricité ou dans la cour de l'école René Héry. L'entrée se fait par la grande porte rouge, au milieu de la rue René Héry. Il vous faudra sonner afin qu'un(e) animateur(trice) vienne vous ouvrir.

Pour les enfants (6-11ans)

À l'école Duguesclin (par le portail gris) qui se trouve en face de la Mairie. Pour être accueilli, merci d'appuyer sur le bouton « ALSH mercredi » ou « APS Duguesclin », qui se situe sur le mur à droite du portail, afin qu'un(e) animateur(trice) vienne vous ouvrir.

- **De 17h30 à 18h30 et heure supplémentaire(18h30-19h30)**

Pour les enfants (3-11ans)

Ils seront à l'école Duguesclin (par le portail gris). Nous regroupons tous les enfants dans un seul et même lieu à l'école Duguesclin.

Toutefois, si votre enfant a oublié un vêtement ou autre chose, il vous est possible de venir pendant la semaine de : 17h15 jusqu'à 19h00 à l'accueil périscolaire de l'école Duguesclin.

→ Coordonnées du Service Scolaire :

📍 : 1, rue du Docteur Cacault – 79300 BRESSUIRE

✉ : service.scolaire@ville-bressuire.fr

☎ : 05.49.80.49.75

Le règlement de l'ALSH du mercredi est téléchargeable sur le site :

<https://www.agglo2b.fr/component/jdownloads/send/11-enfance/953-reglement-de-fonctionnement-mercredis>

Bien cordialement.



Accueil de loisirs Mercredi après-midi

Bressuire

Maternelle : école René Héry

Primaire : école Duguesclin

Horaires : 12h00 à 19h30

Fiche d'inscription : Année 2021-2022

J'inscris mon enfant :

Nom :

Prénom :

Date de naissance : ____ / ____ / _____

École : Classe :

Choix de l'inscription :

Ponctuel (tarif à la demi-journée)

➔ **Pour chaque présence, prévenir impérativement le service scolaire au plus tard une semaine à l'avance, auquel cas l'enfant ne sera pas pris en charge.**

OÙ

Régulier (forfait annuel)

➔ **Enfant qui sera présent à compter du Mercredi 08 septembre 2021.
(si ce n'est pas le cas, merci de prévenir impérativement le service scolaire)**

Compléter le tableau ci-dessous :

Transport de l'école vers l'Accueil de Loisirs	Restauration	Après-midi à l'Accueil de Loisirs	Péri-loisirs	Heure supplémentaire	Transport vers les Activités Associatives *
	12h30 à 14h00	14h00 à 17h00	17h00 à 18h30	18h30 à 19h30	
					« <u>Pré-demande</u> » à compléter au : Service Scolaire

*Pour toute demande de transport vers une Activité Associative il est impératif de compléter une « pré-demande » auprès du Service scolaire de la Ville de Bressuire.

Après étude, une réponse positive ou négative, vous sera apportée.

Si la réponse est positive, une « convention » sera mise en place entre les différents intervenants (famille, association et la ville de Bressuire).

Le départ vers les activités débutera à partir de 13h45 et ce à compter du 30 septembre 2021.

Fiche sanitaire OBLIGATOIRE à compléter au dos



Nom et Prénom de l'enfant :

Date de naissance de l'enfant : ___ / ___ / _____

Responsable légal de l'enfant :

Adresse :

Tél domicile : ___ / ___ / ___ / ___ / ____ Tél bureau : ___ / ___ / ___ / ___ / ____

Tél portable : ___ / ___ / ___ / ___ / ____

➤ Renseignements médicaux

L'enfant a-t-il déjà eu les maladies suivantes ? (Cocher les cases correspondantes)

Rubéole Rhumatisme aigu Otite Angine Oreillon
 varicelle Scarlatine Rougeole Coqueluche

L'enfant présente-t-il une allergie ?

Asthme Alimentaire Médicamenteuse Autre

Préciser la conduite à tenir :

L'enfant a-t-il déjà un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) : Oui Non

Période de validité du PAI :

Indiquez les autres difficultés de santé en précisant les dates :

(Maladies, accidents, opérations, hospitalisations, crises convulsives)

___ / ___ / _____ :

___ / ___ / _____ :

Recommandations utiles (lunettes, prothèse auditive et/ou dentaire) :

Médecin traitant : Tél : ___ / ___ / ___ / ___ / ____

Nom et adresse de l'assurance scolaire :

N° de contrat d'assurance scolaire :



AUTORISATIONS
MEDICALES, SORTIES, DROIT A L'IMAGE

➤ Actes médicaux

J'autorise le responsable de la structure à prendre, le cas échéant, toutes les mesures rendues nécessaires par l'état de mon enfant (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale). En cas de nécessité, le service de secours conduira l'enfant au service des urgences le plus proche.

➤ Sorties en Groupe

J'autorise mon enfant à participer aux sorties mises en place par l'équipe d'animation et/ou l'école.

➤ Autorisation de sortie

(La mairie et/ou l'école décline toute responsabilité en cas d'accident sur le trajet)

Votre enfant quitte l'établissement scolaire :

Seul Accompagné Bus

Taxi - Nom de la compagnie de taxi :

Personnes autorisées à venir chercher l'enfant si différentes des parents :

Nom et Prénom Tél : ___ / ___ / ___ / ___ / ____

Nom et Prénom Tél : ___ / ___ / ___ / ___ / ____

Nom et Prénom Tél : ___ / ___ / ___ / ___ / ____

➤ Droit à l'image

J'autorise les prises de photos/vidéos et leurs diffusions sous toutes ses formes à des fins représentatives : pour les activités scolaires, les T.A.P, la restauration, l'accueil périscolaire et l'accueil de loisirs du mercredi :

Diffusion sur internet (site de la Ville, de l'Agglo, de l'école...)

Diffusion en interne (affichage sur site, revue...)

La présente autorisation est donnée pour tous les domaines d'exploitation tant qu'ils viseront à valoriser les services dans le respect de la préservation, de la réputation et de la vie privée de mon enfant.

Fait le : ___ / ___ / _____

Signature(s) :